



RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les principales différences entre les comptes 2015 et le budget sont expliquées dans le rapport sur les comptes 2015.

Les dettes totales s'élèvent à CHF 2'769'000 (plafond d'endettement à CHF 4'500'000.-), en diminution de CHF 112'000.00 depuis l'année dernière. La marge d'autofinancement a diminué de CHF 549'476.23 pour atteindre un seuil appréciable à CHF 345'607.50.

Au vu des bons résultats de l'année, des amortissements ont été faits à hauteur de CHF 81'009.00 et des réserves ont pu être réalisées pour un total de CHF 241'189.05. Les comptes bouclent ainsi avec un total de revenus de CHF 2'550'338.98 pour un total de charges de CHF 2'526'929.53, soit un excédent de revenus de CHF 23'409.45.

442 habitants au 31.12.2014 et 462 au 31.12.2015

Evénement marquant :

Incendie de la ferme de la famille Yvan Cherpillod le 8 janvier 2015. Un compte a été ouvert par la Commune afin de répondre à l'élan de solidarité qui s'est rapidement manifesté.

8 préavis municipaux ont été présentés :

- 2015 Comptes 2014 et rapport de gestion de la Municipalité 2014 (accepté)
- 2015-01 Statuts de l'Association des communes du district de la Broye-Vully, fusion de l'organisation de la Protection Civile (accepté)
- 2015-02 Demande de crédit de CHF 54'000.00 et autorisation d'emprunter CHF 54'000.00 pour réfections de routes (accepté)
- 2015-03 Demande de crédit de CHF 840'000.00 pour la construction d'un chauffage à distance et raccordement des bâtiments communaux, ainsi que l'assainissement du chauffage de la grande-salle (refusé)
- 2015-03 bis Demande de crédit de CHF 195'000.00 pour l'assainissement et la mise en conformité des installations de chauffage de la grande-salle (retiré)
- 2015-04 Arrêté d'imposition 2016 (accepté)
- 2015-05 Budget 2016 (accepté)
- 2015-06 Demande de crédit de CHF 195'000.00 pour l'assainissement et la mise en conformité des installations de chauffage de la grande-salle (accepté)

Dans le cadre de l'administration :

La Municipalité a délivré 10 permis de construire, avec ou sans enquête publique et 6 permis d'habiter ou d'utiliser.

Au sujet des naturalisations, la Municipalité a décidé que le dépôt d'une demande de naturalisation ne peut s'exercer qu'après 2 ans de résidence dans la commune. Les jeunes jusqu'à 18 ans sont exemptés de l'émolument alors que pour les autres, c'est l'arrêté fixant les émoluments administratifs des communes (AE-AC) qui sera appliqué dans la tarification maximale.

Une naturalisation facilitée pour jeune étranger de la 2^{ème} génération a été accordée cette année.

Deux nonagénaires ont été fêtés : M^{me} Marcelle Stettler et M. Michel Burnand. Le doyen actuel de la commune est M. Daniel Thonney (1920).

Au 1^{er} septembre, notre préposé au contrôle des habitants, M. Roger Stettler, a fêté ses 25 ans de service.

Suite au regroupement des Registres Fonciers de la Broye-Vully et du Jura-Nord vaudois le 14 septembre, les bureaux ont déménagés de Moudon à Yverdon.

Un nouveau site internet a été mis en service en fin d'année. La proposition de modifier l'extension du nom de domaine de la commune en « vulliens.swiss » a été refusée : nous gardons le « vulliens.ch ».

Le Conseil général a accepté une baisse d'impôt de 3 points. Le taux passera de 81 à 78 dès 2016.

Suite aux mesures de vent plafonnées en dessous des normes établies par le Canton, le projet de parc éolien sur la commune a été abandonné. Les contrats avec la Romande Energie sont résiliés et les servitudes inscrites au RF sont radiées.

Sur le plan financier :

Cette année, la Commune enregistre des rentrées fiscales, des droits de mutations, successions, donations et impôts sur les gains immobiliers plus importants que prévus.

Les frais de réceptions et manifestations ont été plus importantes que prévues, dus en particulier à une très bonne participation de la population à l'Abbaye et à la fête du 1^{er} août.

Police :

11 autorisations de manifestations et 11 permis temporaires pour vente de boissons alcoolisées ont été délivrés :

En février	Loto de la Jeunesse de Vulliens
En mars	Soirées motards/Route 69 de la Jeunesse de Vulliens
En mai	Portes ouvertes de printemps 2015 de la Brasserie du Jorat
En juillet	Abbaye de la Paix de Vulliens
En juillet	Week-end parachutes à Vulliens
En août	Fête nationale
En août	23ème Trial des Vestiges
En septembre	Portes ouvertes d'automne 2015 pour la Brasserie du Jorat
En septembre	Tour inter-jeunesse
En septembre	28ème Course des Taleines
En octobre	Marché villageois des rôtis
En novembre	Soirées théâtrales à Vulliens par la Jeunesse

La soirée villageoise de l'Abbaye de la Paix, le lundi 13 juillet, a été particulièrement bien animée. La société de Jeunesse a servi 310 repas (78 adultes et 16 enfants invités + 206 adultes et 10 enfants payants).

Véhicules communaux :

Un scooter a été acquis pour les déplacements de notre employé communal dans le cadre de ses fonctions.

Dans nos forêts :

Comme chaque année, le budget n'est qu'informatif, n'ayant aucune certitude sur les subventions allouées par le Canton. Les conditions météorologiques et les prix du marché du bois conditionnent fortement les résultats de ce compte. L'exploitation de nos forêts reste soutenue et l'entretien intensif.

Un contrat de prestations pour les forêts communales a été signé avec le groupement forestier Broye-Jorat.

Le plan forestier communal a été révisé.

3 coupes de bois ont été attribuées aux entreprises forestières Daniel Métraux à Savigny, Daniel Ruch à Corcelles-le-Jorat et Christian Aeschlimann à Palézieux pour environ 500 m³ + une coupe à la Tuayre d'environ 300 m³ à l'entreprise Daniel Ruch.

Un inventaire des arbres présentant des particularités, nommés « arbres habitats », a été édité. 18 pièces, marquées d'un « H » sont dorénavant protégées et ne doivent en aucun cas être abattues.

La Commune a participé à l'assainissement du sentier Gustave Roud sur un tronçon entre Vulliens et Carrouge.

Une plainte a été déposée pour vol de panneaux d'interdiction de passage pour les chevaux disposés en forêt, en dessus d'Ecublens.

Une autre plainte a été déposée pour vandalisme sur les barrières du chemin près du refuge de l'Arrêt.

Découverte de plusieurs plantations de cannabis.

Dangers naturels :

Les cartes correspondant aux dangers naturels pouvant toucher certaines parties de notre commune ont été élaborées par le Canton. Les propriétaires concernés ont été informés

Concernant notre réseau d'eau :

La Municipalité a procédé à la réfection de l'étanchéité du local technique du réservoir.

La zone S1 du Crottet a été clôturée aux bornes et boisée.

Le 18 juillet, la foudre a provoqué des dégâts au pompage du Crottet. L'ECA est entré en matière pour couvrir le montant des réparations.

L'ECA a subventionné la campagne de mesure des capacités hydrauliques des bornes hydrantes ainsi que le remplacement d'une borne.

Egouts et épuration :

Le raccordement de la STEP de Vulliens sur l'AIML (Association Intercommunale Moudon Lucens) a été accepté par l'assemblée intercommunale du SIEMV (Service Intercommunal d'Epuration de Mézières Vulliens)

Les factures relatives à l'élaboration du PGEE communal ont été reconnues et la subvention fédérale a été accordée. Pour un coût total d'environ CHF 64'112.00, les subventions cantonale et fédérale ont atteint quelques CHF 35708.00.

Transports :

Les discussions autour du projet de transport public passant dans notre village, ayant fait l'objet d'un sondage à fin 2014, sont en cours avec les communes de Carrouge et Vucherens et la Direction générale de la mobilité et des routes. Si le projet aboutit, la mise en fonction ne pourrait pas se faire avant fin 2018.

Sur nos routes :

Le semoir à sel a dû être réparé.

Les ouvrages militaires sur la route du Brit ont été détruits par l'armée ; un procès-verbal de réception a été signé.

A part l'entretien habituel budgétisé, les travaux annuels figurant dans le préavis 2015-02 ont totalisé CHF 48'662.55.

Les grosses précipitations de neige du début février et la bise qui a suivi ont engendré des travaux de déneigement importants.

Pour un coût de CHF 10'069.05, les panneaux de signalisation, ainsi que les 3 panneaux d'entrées du village ont été mis aux normes.

Eclairage :

Plusieurs lampes publiques ont été réparées ainsi que l'éclairage du pilier public.

Esserts :

Un drainage a été réparé au Marais sur environ 45 m.

Places, terrains, cimetière :

Une nouvelle couche de copeaux agrmente le sol de la place de jeux au nord de la grande-salle.

La chapelle :

Une intervention professionnelle a été nécessaire pour remettre en fonction la cloche.

Les charges sociales :

Pour la 1^{ère} année depuis son introduction, le plan canicule a été activé durant l'été. Les personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules ont reçu les recommandations d'usage et des visites ont été organisées.

Le Centre médical du Jorat à Mézières a fêté ses 45 ans.

Bâtiments communaux :

La révision des extincteurs a été réalisée.

Pas de changement de locataires à la **Maison communale**.

Au Collège, on a procédé au remplacement de l'éclairage du cadran de l'horloge côté Est, au remplacement du moteur et de la commande électronique de la volée de la cloche et à des remplacements de verres de la « casquette »

Au Battoir on enregistre 2 changements de locataires. Les contrôles périodiques des installations électriques ont été effectués. L'éclairage pour la déchetterie a été remplacé par un éclairage à LED.

Le projet de centrale de chauffe à bois à la **Grande-salle**, offrant des possibilités d'approvisionnement pour les bâtiments en projet de construction sur les parcelles avoisinantes, a passé deux fois à l'ordre du jour du Conseil général. Au final, il a été refusé. Seul l'assainissement du chauffage sera effectué l'année prochaine avec mise hors service de la citerne à mazout enterrée.

Au niveau de l'école :

Dorénavant tous les élèves seront scolarisés dans **l'établissement de Jorat-Mézières**, la dernière volée scolarisée à Moudon a terminé cet été.

Le Comité de direction de l'**ASIJ** s'est réuni à dix-sept reprises en 2015. Les travaux effectués consistent en la création d'un nouveau secrétariat, agrandissement du bureau du directeur et de la salle des maîtres,

création d'une petite salle de réunion dans l'infirmerie, aménagement de 8 salles de classe provisoires sur le parking ouest du Raffort et début des travaux de construction d'une bibliothèque scolaire et publique, d'un réfectoire scolaire et 5 salles de classe.

Tous les élèves de 3^{ème} à la 8^{ème} Harmos bénéficient des devoirs surveillés. Les élèves ne résidant pas à Mézières ou scolarisés à l'extérieur peuvent, dans la mesure du possible, venir au Raffort avec le bus scolaire. Les cours sont ouverts de 15h30 à 17h30, les parents sont responsables du retour de leur enfant.

Au niveau de la Centrale de chauffe, 1700 m³ de plaquettes ont produit 1038 MWh dont 532 MWh pour les besoins du Collège du Raffort et le solde pour les bâtiments de la commune de Mézières.

L'Assemblée intercommunale a traité les préavis suivants :

01.15 ^a	Demande de crédit de CHF 10'800.00 pour les honoraires d'architecte relatifs aux transformations du service administratif du collège du Raffort à Mézières ^a
02.15 ^a	Demande de crédit de CHF 72'000.00 pour l'assainissement de la centrale de chauffe à plaquettes de bois ^a
03.15 ^a	Demande de crédit complémentaire de CHF 15'000.00 pour prestations et honoraires du BAMO (bureau d'aide à maître d'ouvrage) concernant le suivi des études des projets de Servion (6 salles de classe, salle de gym VD3 et UAPE) et du collège du Raffort à Mézières (Réfectoire, bibliothèque, 4 salles de classe) ^a
04.15 ^a	Demande de crédit de CHF 170'000.00 pour prestations et honoraires pour la coordination et l'établissement du cahier des charges technique de l'appel d'offres pour entreprises totales des projets de Servion (6 salles de classe, salle de gym VD3 et UAPE) et du collège du Raffort à Mézières (Réfectoire et bibliothèque et 4 salles de classe) ^a
05.15 ^a	Comptes 2014 ^a
06.15 ^a	Demande de crédit de CHF 72'000.00 pour financer la préparation du dossier de soumissions pour le remplacement des deux anciennes chaudières à plaquettes de bois de la centrale de chauffe de l'ASIJ ^a
07.15 ^a	Demande de crédit de CHF 330'000.00 pour les transformations du service administratif du collège du Raffort à Mézières ^a
08.15 ^a	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 225'000.00 pour la réalisation d'infrastructures destinées à l'installation, au chauffage et au démontage de huit classes provisoires au Collège du Raffort à Mézières. ^a
09.15 ^a	Demande de crédit de CHF 13'170'000 TTC pour la construction d'un complexe scolaire à Servion ^a
10.15 ^a	Demande de crédit de construction de CHF 6'705'000 TTC pour un réfectoire 180 places, une bibliothèque et 5 salles de classe au collège du Raffort ^a
11.15 ^a	Demande de crédit de CHF 13'330'000 TTC pour la construction d'un complexe scolaire à Servion ^a
12.15 ^a	Budget 2016 ^a
13.15 ^a	Demande de crédit de CHF 230'000.00 pour la suite de la rénovation du bâtiment 1978 au collège du Raffort ^a
14.15 ^a	Demande de crédit de CHF 860'000.00 pour l'assainissement de la centrale de chauffage à bois ^a

Vulliëns, le 18 avril 2016